

**ASSOCIATION ENVIROBAT-BDM
LE PHOCÉEN BÂT C
32 rue de Crimée
13003 MARSEILLE**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION ENVIROBAT-BDM
LE PHOCÉEN BÂT C
32 rue de Crimée
13003 MARSEILLE**

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

la crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant l'évaluation des différents postes comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DU TRÉSORIER ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la trésorière et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Au vue du contexte de crise sanitaire COVID 19, les organes compétents pour arrêter et approuver les comptes ont dû s'adapter à la situation.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre association auprès des sociétés contrôlant votre association ou contrôlées par elle.

Les annexes de l'association ne font pas mention de la rémunération versée aux cadres dirigeants de l'association.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport du trésorier.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

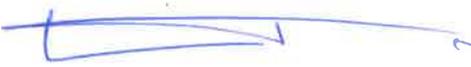
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 1/06/2021


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

Bonifacio & Associés
SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

Bonifacio

EXPERTS



Audit - Expertise comptable - Conseil

Bonifacio & Associés

Aix en Provence - Avignon - Aubagne - Carnoux - La Ciotat - **Marseille**



commissaire
aux comptes

RAPPORT SPECIAL

**ASSOCIATION ENVIROBAT-BDM
LE PHOCÉEN BÂT C
32 rue de Crimée
13003 MARSEILLE**

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille - Tél : 04 42 53 42 72 - Mail : laurent@vervloet.fr

SAS au capital de 8.000 euros - SIRET 45014614700019 - APE 6920Z - TVA / FR88450146147

Société de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2020**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association ENVIROBAT-BDM, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

1) Conventions passées ou autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce. Il ne nous a été fait état d'aucune convention nouvelle visée à l'article L612-5 du Code du Commerce.

2) Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Marseille le 1/06/2021

Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille · Tél : 04 42 53 42 72 · Mail : laurent@vervloet.fr

COMPTES ANNUELS au 31/12/2020

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

HUGEL HERVE
129 BOULEVARD FRANCOISE DUPARC

13004 MARSEILLE
04.91.18.51.30

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 968		1 968	1 968		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	75 320	68 766	6 554	14 246	7 692-	53. 99-	
Immobilisations corporelles en cours	166 797		166 797	80 678	86 118	106. 74	
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	11 485		11 485	11 485			
Prêts							
Autres	5 350		5 350	6 150	800-	13. 01-	
Total I	260 919	68 766	192 153	114 527	77 626	67. 78	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	79 732		79 732	284 724	204 992-	72. 00-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 300 254		1 300 254	1 869 627	569 372-	30. 45-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 279 630		1 279 630	523 730	755 900	144. 33	
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	3 032		3 032	12 827	9 795-	76. 36-	
Total II	2 662 649		2 662 649	2 690 907	28 259-	1. 05-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 923 568	68 766	2 854 802	2 805 435	49 367	1. 76	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	210 935		210 935			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation	16 077		16 077			
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	143		174		32-	18. 13-	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 285		32-		6 316	NS
	Situation nette (sous total)	233 439		227 154		6 285	2. 77
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	233 439		227 154		6 285	2. 77
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	180 357		188 717		8 361-	4. 43-
	Total II	180 357		188 717		8 361-	4. 43-
PROVISIONS	Provisions pour risques	156 607		156 607			
	Provisions pour charges	10 350		10 350			
	Total III	166 957		166 957			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	136 450		184 503		48 053-	26. 04-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	107 933		111 339		3 406-	3. 06-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	27 577		9 087		18 489	203. 47
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	2 002 090		1 917 678		84 412	4. 40	
	Total IV	2 274 050		2 222 607		51 443	2. 31
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 854 802		2 805 435		49 367	1. 76

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

304 929

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Cotisations				199 420	199 420-	100.00-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	399 991		553 394		153 403-	27.72-
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	650 044		1 210 803		560 760-	46.31-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	74 837		30 544		44 294	145.02
Utilisations des fonds dédiés	147 290		296 687		149 397-	50.36-
Autres produits	265 667		192 301		73 367	38.15
Total I	1 537 829		2 483 149		945 319-	38.07-
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	415 067		990 439		575 372-	58.09-
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	29 684		33 025		3 341-	10.12-
Salaires et traitements	534 429		570 634		36 205-	6.34-
Charges sociales	217 764		229 955		12 191-	5.30-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 170		18 150		7 979-	43.97-
Dotations aux provisions				53 088	53 088-	100.00-
Reports en fonds dédiés	138 929		144 716		5 787-	4.00-
Autres charges	187 101		434 301		247 200-	56.92-
Total II	1 533 145		2 474 308		941 163-	38.04-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	4 684		8 840		4 156-	47.01-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

10 038
29 459

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		19		193	174-	90. 28-
Autres intérêts et produits assimilés		1 942		2 675	733-	27. 40-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		1 961		2 868	907-	31. 64-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		1 961		2 868	907-	31. 64-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		6 645		11 708	5 064-	43. 25-
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		52 637		14 770	37 867	256. 37
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				20 000	20 000-	100. 00-
Total V		52 637		34 770	17 867	51. 39
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		28 789		29 638	849-	2. 86-
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		28 789		29 638	849-	2. 86-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		23 848		5 132	18 716	364. 69
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		24 208		16 872	7 336	43. 48
Total des produits (I+III+V)		1 592 427		2 520 787	928 360-	36. 83-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 586 142		2 520 819	934 676-	37. 08-
5. EXCEDENT OU DEFICIT		6 285		32-	6 316	NS

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Evaluation des amortissements	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 0 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégagant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La mission de l'association est d'inclure les exigences du développement durable dans l'aménagement, la construction et la rénovation en région sud.

Les actions tournent autour de trois axes:

- Accompagner , évaluer et labelliser;
- Identifier, analyser et produire;
- Sensibiliser, informer et former.

Les moyens humains mis en place vont de l'administratif, à des chargés de missions et de projet, architecte et ingénieur.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

L'année 2020 a été principalement marquée par la crise sanitaire dès le mois de mars. Confrontée à cet événement majeur, l'association a décidé, conformément aux directives gouvernementales, de mettre en place le télétravail. Au-delà du 1er confinement, ce télétravail a été généralisé jusqu'à ce jour.

Ainsi, tous les membres de l'équipe ont été équipés de matériel afin de pouvoir travailler de chez eux. L'association a donc mis en place la technologie d'accès aux serveurs, aux fichiers partagés et de visioconférence.

Un gros travail a été fait pour mettre sous forme numérique nos événements jusque-là effectués en présentiel. Ainsi, les Commissions BDM, ainsi que les Formations, ont pu être réalisées à distance.

Le contact avec les adhérents et l'animation de notre réseau de professionnels ont pu être poursuivis. La facturation inhérente a pu être effectuée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 968		
TOTAL	1 968		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 081		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 459		2 478
Emballages récupérables et divers	6 302		
Immobilisations corporelles en cours	80 678		101 662
TOTAL	153 520		104 140
Autres titres immobilisés	11 485		
Prêts, autres immobilisations financières	6 150		
TOTAL	17 635		
TOTAL GENERAL	173 123		104 140

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 968	1 968
TOTAL			1 968	1 968
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 081	24 081
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 937	44 937
Emballages récupérables et divers			6 302	6 302
Immobilisations corporelles en cours		15 544	166 797	166 797
TOTAL		15 544	242 117	242 117
Autres titres immobilisés			11 485	11 485
Prêts, autres immobilisations financières		800	5 350	5 350
TOTAL		800	16 835	16 835
TOTAL GENERAL		16 344	260 919	260 919

Le dispositif Le Canal porté jusque là par l'association est en immobilisation en cours pour un montant global de 166 797 €.

Le développement de ce nouvel outil a été poursuivi durant 2020. L'association a poursuivi ses investissements. Les Conventions de partenariat avec les autres associations utilisatrices de ce nouvel outil sont programmées pour 2021.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 539	5 461	2 184	19 815
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 755	11 393	4 499	42 649
Emballages récupérables et divers	6 302			6 302
TOTAL	58 596	16 854	6 684	68 766
TOTAL GENERAL	58 596	16 854	6 684	68 766

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 461				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 393				
TOTAL	16 854				
TOTAL GENERAL	16 854				

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	210 935				210 935
Ecart de réévaluation	16 077				16 077
Report à nouveau	174		360 658	360 690	143
Excédent ou déficit de l'exercice	32		6 316		6 285
Situation nette	227 154		366 974	360 690	233 439
Subventions d'investissement			9 878	9 878	
TOTAL I	227 154		376 852	370 567	233 439

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	20 707				20 707
Pensions et obligations similaires	10 350				10 350
Autres provisions pour risques et charges	135 900				135 900
TOTAL	166 957				166 957

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 500		4 500		
Autres provisions pour dépréciation	53 088		53 088		
TOTAL	57 588		57 588		
TOTAL GENERAL	224 545		57 588		166 957
Dont dotations et reprises d'exploitation			57 588		

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée sur 2020.

On retrouve ainsi les mêmes provisions effectuées sur 2019 qui sont toujours d'actualité :

- Une provision pour garantie sur projet de 2018 pour 20 707 €
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite d'un montant de 10 350 €;
- Une provision devant couvrir des dépenses d'appui juridique et de communication pour un montant global de 135 900 €.

Les provisions pour risque de reversion aux financeurs faites sur 2019 ont été reprises du fait de la non demande de ceux-ci.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 350	0-	5 350
Autres créances clients	79 732	79 732	
Débiteurs divers	1 300 254	1 300 254	
Charges constatées d'avance	3 032	3 032	
TOTAL	1 388 368	1 383 018	5 350

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	136 450	136 450		
Personnel et comptes rattachés	7 246	7 246		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 990	41 990		
Impôts sur les bénéfices	24 208	24 208		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 590	15 590		
Autres impôts taxes et assimilés	18 900	18 900		
Autres dettes	27 577	27 577		
Produits constatés d'avance	2 005 935	2 005 935		
TOTAL	2 277 895	2 277 895		

Il s'agit de dettes et créances à échéances normales courant 2021.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
INTERREG ALCORA	34 000	19 326	19 326		
ADEME CPER 2019	400 000	73 109	73 109		
BEEP 2017	252 000	18 095	18 095		
BEEP 2018	204 000	25 942	25 942		
BEEP 2019	204 000	8 244			8 244
DREAL INCONFORT D'ETE	5 000			50	50
BEEP 2020	108 000			37 744	37 744
CPER ADEME 2020				1 848	1 848
COMPAIRS	21 044			21 044	21 044
BATIFRAIS	60 000			60 000	60 000
BRASSE	10 000			10 000	10 000
DEMARCHES		44 001	2 573		41 428
TOTAL	1 298 044	188 717	139 045	130 686	180 358

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	7 078
Autres créances	1 296 471
Total	1 303 549

Les produits à recevoir sont essentiellement les subventions ADEME notifiées restant à encaisser.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 032
Total	3 032
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 005 935
Total	2 005 935

Les produits constatés d'avance sont les parts des subventions pluriannuelles notifiées et qui courent sur les années futures 2021 et 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

INFORMATION A COLLECTER